

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Optical II Super Fluid
Synonymes : Aucun
Numéros de référence : E427-10-000

Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844
France : +(33) 1 47 98 24 01
Allemagne : +(49) 6420-82-410
Italie : +(39) 0248-4471

Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,
Wilmington, MA 01887

Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Hydroxyde de potassium	20 - 25	1310-58-3	8	R22, R35
Eau	20 - 30	-	Sans objet	Sans objet
Monooléate de polyéthylèneglycol	20 - 30	9004-96-0	Sans objet	R52, R53
Gluconate de sodium	15 - 20	527-07-01	Sans objet	R36

*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

3. Identification des dangers

PRESENTATION DU DANGER

Ce fluide concentré (non dilué), inodore et incolore, est corrosif pour tous les tissus.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs. Risque d'émanations toxiques en cas d'exposition au feu.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

- Effets sur les yeux : Corrosif. Peut endommager la vue, voire entraîner la cécité.
- Effets sur la peau : Corrosif. Le contact du produit avec la peau peut provoquer de graves brûlures ainsi que des réactions cutanées allergiques chez les sujets très sensibles. L'irritation après contact peut être différée.
- Effets de l'ingestion/Effets oraux : Corrosif. Peut provoquer des brûlures buccales et gastro-intestinales en cas d'ingestion.
- Effets de l'inhalation : Corrosif. Peut occasionner des lésions trachéales et pulmonaires. Risque d'irritation des poumons, de rétention de fluide et d'œdème. Ces troubles sont dangereux et peuvent être mortels.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : aucun cas connu.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	3	Santé	3	
Inflammabilité	0	Inflammabilité	0	
Instabilité	1	Réactivité	1	

0 = Pas de danger
1 = Léger danger
2 = Danger moyen
3 = Danger sérieux
4 = Grave danger

4. Premiers secours

- Yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau sans attendre, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin et un ophtalmologiste.
- Peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés et rincer abondamment à l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation cutanée persiste.
- Ingestion/Voie orale : Ne pas provoquer de vomissements ni tenter de neutraliser le produit. Faire boire 100 à 200 ml d'eau ou de lait pour diluer et consulter immédiatement un médecin. Ne jamais administrer de liquides en présence de difficultés respiratoires ou si la personne est inconsciente (ou susceptible de le devenir).
- Inhalation : Amener la personne à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle, selon le cas. Consulter immédiatement un médecin.
- Autres informations : Aucune

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur :	Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche.
Danger d'incendie et d'explosion :	Risque d'émanations toxiques en cas d'exposition au feu. Le produit n'est ni inflammable, ni combustible.
Equipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu :	Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) répondant aux normes appropriées et opérant en mode de pression positive, ainsi qu'une tenue complète d'intervention en cas d'incendie. Protéger la peau pour empêcher tout contact avec le produit.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Eviter de rejeter le liquide dans l'environnement. Ne pas déverser le fluide non traité dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Empêcher le contact avec les yeux et la peau. Porter un équipement de protection individuelle adapté (voir la Section 8). Essuyer les petits déversements à l'aide d'un chiffon et jeter dans un conteneur à déchets séparé pour élimination ultérieure. Circonscrire les déversements plus importants ou les absorber à l'aide d'un matériau absorbant inerte approprié (sable, vermiculite, etc.). Laver la zone de déversement à grande eau. Eliminer conformément aux instructions de la Section 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation :	Les conteneurs doivent rester hermétiquement fermés. Empêcher le contact avec les yeux et la peau. N'utiliser le produit que dans des endroits correctement ventilés. Eviter le contact avec des substances incompatibles, notamment acides, produits acides et métaux divers (aluminium, magnésium, zinc, etc.).
Stockage :	Stocker dans les conteneurs d'origine*, dans un endroit sec, frais et bien aéré, à des températures comprises entre 5 et 20 °C / 41 et 68°F.

(* Autre emballage adapté : conteneur en polyéthylène)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
KOH (hydroxyde de potassium)	2 mg/m ³	NIOSH REL 2 mg/m ³	2 mg/m ³

Protection individuelle :

Mesures techniques :	Il faut prévoir une ventilation générale.
Protection respiratoire :	Ne pas respirer les vapeurs ni les brouillards pulvérisés. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.
Protection des mains/de la peau :	Porter des gants imperméables adaptés. Porter des vêtements de protection adaptés quand il y a un risque d'éclaboussure.
Protection des yeux/du visage :	Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial quand il existe un risque d'éclaboussure.
Mesures d'hygiène :	Observer de bonnes règles d'hygiène. Ne pas manger ni fumer pendant la manipulation. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger. Les vêtements n'offrant pas de protection contre les produits chimiques doivent être immédiatement retirés en cas d'éclaboussure, de déversement ou autre contamination.

Autre protection/Protection générale : Aucune.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Liquide jaune inodore	Point d'ébullition	Pas de données disponibles	°C / °F
pH dilué (1 %) à 25 °C / 77 °F	12,8	Point de congélation	Pas de données disponibles	°C / °F
Hydrosolubilité	100 %	Auto-inflammabilité	Non inflammable	°C / °F
Teneur volatile en volume	Pas de données disponibles	Point d'éclair	Non inflammable	°C / °F
Densité relative	1,38			
Pression de vapeur (mbar)	Pas de données disponibles	Pression de vapeur (Torr)	Pas de données disponibles	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions normales.

Matières/Conditions à éviter : Acides, liquides inflammables et halogènes organiques. Dégage de l'hydrogène au contact de divers métaux (aluminium, magnésium, zinc, etc.), ce qui peut engendrer la formation de mélanges explosifs avec l'oxygène. Dégage de l'ammoniac au contact des sels d'ammonium.

Produits de décomposition dangereux : Risque d'émanations toxiques en cas d'exposition au feu.

Produits de polymérisation dangereux : Ne se polymérise pas.

11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

Données animales :

Valeur LD50 : Pas de données disponibles.

Valeur LC50 : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité : WGK1. Le produit est aisément biodégradable selon les essais OECD.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et européennes. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les canalisations sans traitement préalable approprié.

Les solutions diluées peuvent être envoyées vers un site de traitement des eaux après neutralisation (pH compris entre 6 et 9). Les solutions concentrées doivent être traitées comme des déchets spéciaux.

Les informations ci-dessus s'appliquent exclusivement aux fluides purs non contaminés !

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

14. Informations relatives au transport

Ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Liquide corrosif, inorganique basique, NSA (hydroxyde de potassium)	Liquide corrosif, inorganique basique, NSA (hydroxyde de potassium)	Liquide corrosif, inorganique basique, NSA (hydroxyde de potassium)
Classe de danger	8	8	8
Numéro d'identification	UN 3266	UN 3266	UN 3266
Etiquette de transport	Corrosif	Corrosif	Corrosif

Groupe d'emballage : II

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer :	Oui
Phrase de risque :	R22 Nocif en cas d'ingestion.
	R35 Provoque des brûlures graves.
	R36 Irritant pour les yeux.
	R52 Toxique pour les organismes aquatiques.
	R53 Risque de provoquer des effets néfastes à long terme en milieu aquatique.
Phrase de sécurité :	S1/2 Entreposer sous clef et tenir hors de portée des enfants.
	S26 En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau sans attendre et consulter un médecin.
	S27 Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
	S36/37/39 Porter des gants, vêtements et lunettes/masques de protection adaptés.
	S45 En cas d'accident ou si la personne ne se sent pas bien, consulter immédiatement un médecin (en présentant l'étiquette si possible).
Symboles :	C (corrosif)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine U.S. Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Statut réglementaire de l'OSHA : ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations OSHA.

Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : E

Tous les composants de ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

Classification CPR (Canadian Controlled Products Regulations) : ce produit fait l'objet d'une classification selon les critères de risque des règlements CPR et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises au titre de ces règlements.

Autres informations réglementaires :

Numéros officiels : n° RTECS : TT2100000 ; N° OFSP/BAG (Suisse) : 681042 ;

N° UBA (Allemagne) : 11950099.

Classe de toxicité (Suisse) : 2

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : OPTICAL II SUPER FLUID

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- NGL Cleaning 'Technology Optical II Super' Safety Data Sheet. Date d'édition : 2003-11-11. Date d'impression : 2004-03-12.

Glossaire :

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **CFR** - Code of Federal Regulations ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **CPR** - Canadian Controlled Products Regulations ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EINECS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **MSDS** - Material Safety Data Sheet ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OECD** - Office of Environmental Compliance and Documentation ; **OFSP/BAG** - Office fédéral de la santé publique / Bundesamt für Gesundheit ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **RTECS** - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System ; **UBA** - Umweltbundesamt ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WGK** - Wassergefährdungsklasse ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.